



Connaissez-vous votre ville ?

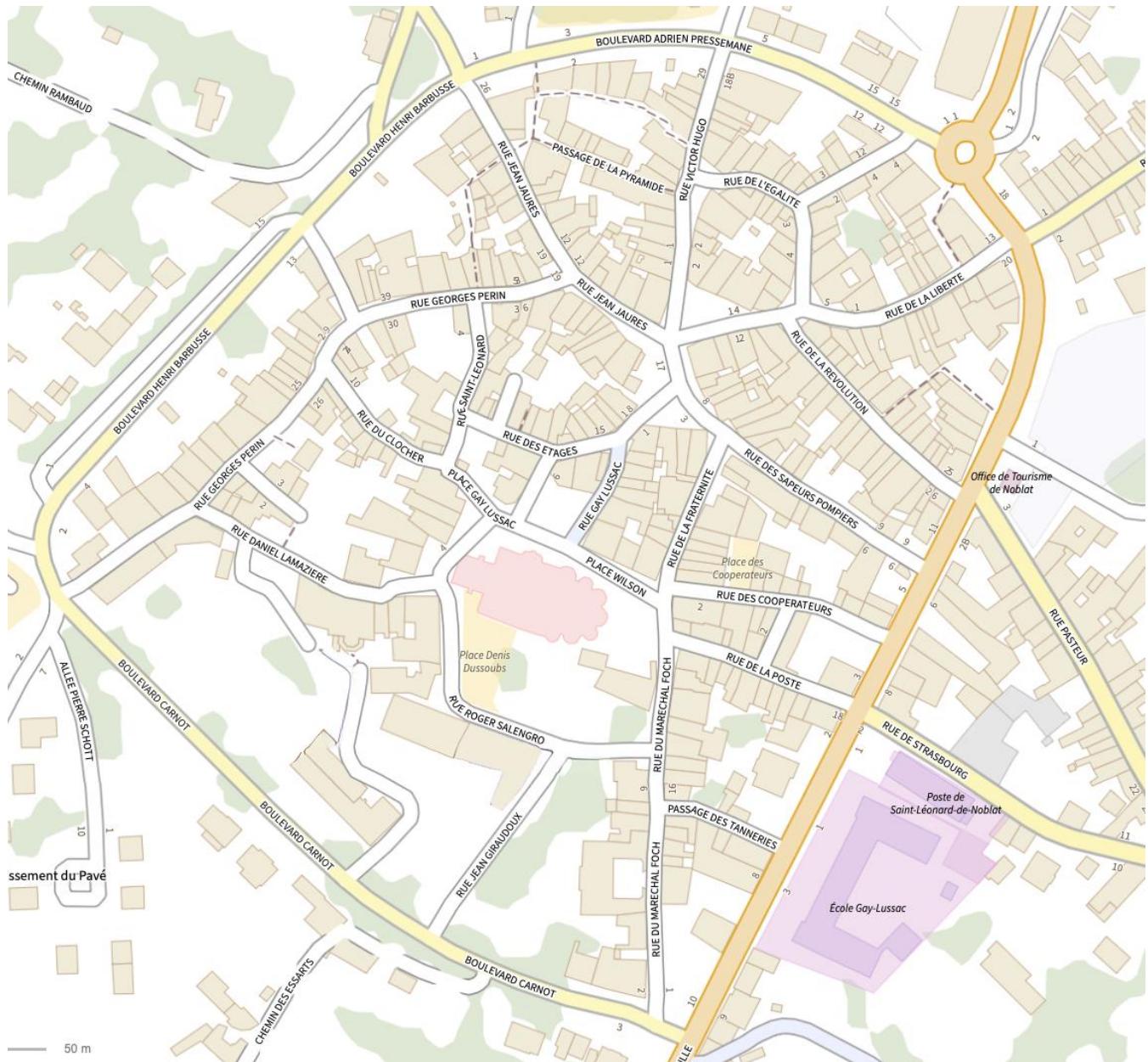
« Le rallye des Portes »

Jeu à faire en famille pour les fêtes de fin d'année

En Centre-Ville (Intérieur du Boulevard)



Rendez-vous à L'Espace Culturel Le Grand Saint Léonard pour prendre connaissance des photos et de leur numéro associé. Reportez ensuite les numéros sur le plan ci-dessous à l'emplacement de la porte correspondant



Nom, prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

« Le Rallye des Portes »

Article 1 – Organisateur

Le présent jeu gratuit, sans obligation d'achat est organisé par **Le Laboratoire Argentique de Noblat et l'association des commerçants AVEC** avec le soutien **de la municipalité**

Article 2 – Dates du jeu

Le jeu est ouvert du **13 au 23 décembre**, aux dates et horaires d'ouverture du Centre Culturel « Le Grand Saint-Léonard » soit du lundi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h30.

Article 3 – Modalités de participation

Pour participer, les joueurs doivent :

1. Se rendre au Centre Culturel « Le Grand Saint-Léonard », 23 avenue du Champ de Mars à Saint-Léonard de Noblat, ou auprès des commerçants du centre-ville pour récupérer le bulletin.
2. Observer les 20 photos, prises en centre-ville (à l'intérieur du boulevard) exposées au Centre Culturel Le Grand Saint Léonard,
3. Reporter sur le plan (au dos), les 20 numéros correspondant aux photos,
4. Compléter leurs informations personnelles,
5. Déposer le bulletin rempli dans l'urne prévue à cet effet au Centre Culturel Le Grand Saint Léonard aux horaires prévus dans l'article 2.

Dans la limite d'une participation par personne / groupe de personne / famille. Toute participation incomplète, illisible ou déposée hors délai sera considérée comme nulle.

Article 4 – Conditions de gain et désignation des gagnants

Les participants ayant fourni les 20 réponses exactes seront déclarés gagnants et seront contactés le 26 décembre par téléphone. Les résultats seront affichés le **26 décembre après-midi** au Centre Culturel Le Grand Saint Léonard.

Article 5 – Lots

Les gagnants recevront **2 chèques cadeaux** d'une valeur de **10 euros** chacun soit 20 euros. (Chèques valables jusqu'au 30 juin 2026).

Les lots seront à retirer à l'Espace Culturel Le Grand Saint Léonard, **les vendredis 26 décembre après-midi et samedi 27 décembre matin** aux horaires de l'article 2.

Article 6 – Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté entraînant la modification, le report ou l'annulation du jeu.

Article 7 – Données personnelles

Les informations collectées sont nécessaires pour contacter les gagnants.

Elles sont destinées exclusivement à l'organisateur et seront conservées jusqu'au **1^{er} janvier 2026**.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur ses données, sur simple demande à l'adresse mail :

communication@ville-saint-leonard.fr

Article 8 – Consultation du règlement

Le présent règlement est accessible à l'Espace culturel Le Grand Saint Léonard et sur simple demande le temps du concours.